

MARCHE EQUILIBRE reprise des cours le 15 septembre	80 €
Où ?	en extérieur ; départ au parking du Val de Maine
Quand ?	Lundi de 10h30 à 11h30
Professeur	Kévin Duwez
Contact	Arlette Maurisson 06 62 83 86 13

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.
 J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28 € (ou de 36€ si je n'habite pas Bouchemaine)
 Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?.....

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
M ou Mme			

Adresse

Code postal Ville

Téléphone portable (indispensable pour l'envoi de SMS)

Téléphone fixe (si vous n'avez pas de portable)

Adresse e-mail (écrire très lisiblement, en insistant sur les tirets et les points)

Chèque à l'ordre de « AFR Bouchemaine »	Montant	
1 chèque de	2 chèques de :	3 chèques de :

PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS

- *Le jeudi 18 septembre de 18h15 à 20 h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*
- *le vendredi 26 septembre de 18 h15 à 20 h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*

N B / Si vous ne pouvez pas venir aux heures de permanence, votre dossier d'inscription pourra être remis à la responsable de l'activité Arlette Maurisson, au moment des cours de Gym adaptée Seniors de 10h30 à 11h45 à la salle du Val de Maine.

Vous trouverez la fiche d'adhésion et la fiche d'inscription sur le site Internet

« Familles Rurales Bouchemaine » à l'onglet Bien-être

Un dossier complet doit comporter :

- le bulletin d'adhésion avec un chèque de 28 € agrafé en bas, à gauche (ou de 36€ pour les familles hors commune)
- la fiche d'inscription à l'activité avec le chèque de règlement agrafé en bas, à gauche
Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ne pas faire de chèque groupé

Les chèques seront déposés en banque la 2^{ème} quinzaine d'octobre. Pour les paiements échelonnés (3 chèques maximum), indiquez le mois de prélèvement au dos de chaque chèque.